

LA RÉVOLUTION A DRAIN

“Une paroisse à supprimer”

Camille Emeriau

DRAIN EN 1789

La paroisse de Drain, dépendante encore de l'évêché de Nantes, avait subi une importante modification en 1770. En effet, à cette date on la démembra en lui enlevant sa "fillette" c'est-à-dire Saint-Laurent-des-Autels qui devint une paroisse autonome.

La première communauté de Drain apparut en 1787 et reconnut monseigneur le prince de Condé comme suzerain, messire Auguste-Joseph comte de Goyon, seigneur de l'Orillonnière, comme fondateur de l'église et de la cure dont il était le présentateur. Louis-François Métivier était nommé syndic, représentant à ce titre la communauté de Drain.

En 1789, cent familles de pauvres habitent la paroisse ; aussi demande-t-on l'établissement d'un atelier de charité qui serait de la plus grande utilité. Cet état misérable dans lequel est plongée la plus grande partie de la population dure depuis des siècles. Les charges de toutes sortes qui pèsent sur les petites gens doivent à elles seules causer la gêne générale et donner lieu à bien des récriminations. Elles nuisent même à la bonne gestion des finances de la paroisse. Et peu variées paraissent les ressources ! Il n'y en a que deux principales : le vin et les foins. Pour y croire il suffit de se représenter exactement le pays avec ses bois couvrant 300 hectares, ses grandes friches sur le plateau, ses coulées garnies de genêts et de broussailles, ses pâtis en ajoncs et genêts et tout le reste du sol couvert en vignes, prés et terres labourables sur le plateau, uniquement en prés dans la vallée.

Les celliers et les granges se trouvant ravitaillés, dans les années d'abondance, le surplus de la récolte se rend aux Brevets, pour être chargé sur des gabarres en direction de Nantes, Angers ou Orléans.

Le fleuve constitue la grande et unique voie de communication, aussi les rares chemins fréquentés dès cette époque tendent-ils tous vers la Loire. L'hiver on y circule très difficilement car ce sont de vrais bourbiers.

Les temps sont durs. En cette fin du XVIIIème siècle, un impérieux besoin de réformes se fait sentir. Aussi la Révolution de 1789 est-elle bien acceptée et notamment la suppression de la gabelle, le terrible fléau sur cette frontière Anjou-Bretagne "Drain, du diable-d'Anjou et du Bon Dieu de Bretagne" !!

Mais 1789, l'année aux grands espoirs, ne sera vraiment qu'un feu de paille !

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE A DRAIN

A Drain, comme dans toute la région, les nouvelles lois sont relativement bien acceptées, mais on ne tarde pas à déchanter... Liberté ! Déjà la colère gronde, et l'Assemblée fait la sourde oreille. Le 12 juillet 1790, l'avènement de la Constitution civile du clergé retentit comme un coup de tonnerre dans les grandes villes, mais à Drain tout semble calme. Ce n'est que le 13 mars 1791 que le curé de Drain, messire Joseph-Marie Guihéry-Deslandelles prête serment devant la municipalité réunie.

Messire Guihéry-Deslandelles, d'origine nantaise, occupe la cure de Drain depuis octobre 1788. A cette époque, son oncle, Paul-René Guillet de la Brosse, curé de Drain, résigne sa cure en faveur du neveu alors vicaire du lieu depuis quelques années.

L'ancien curé, résidant lui aussi à la cure de Drain, n'a pas à prêter serment, n'ayant plus de cure à charge, du moins le croit-il... puis-que vers la fin mars 1791 il est convoqué au directoire de Nantes pour prononcer le serment civique. Il hésite, puis son neveu porté sur les idées nouvelles l'encourage vivement à partir pour Nantes. De retour le soir à Drain, il annonce ce qu'il vient de faire... alors ses amis : "Comment, monsieur le curé, vous avez fait cela, mais vous ignorez donc que le serment est défendu par l'Eglise ? ... par le Pape ?... ". Accablé par ce qu'il vient d'entendre, il reprend sa canne ferrée et son chapeau, puis repart sans plus tarder, à pied malgré son handicap, vers la ville de Nantes où il désavouera son serment. Cette rétractation entraînera bien sûr la colère des membres du directoire... On l'emprisonne et le 16 novembre 1793, il sera noyé en Loire avec quatre-vingt-dix autres prêtres.

A Drain, le curé Guihéry-Deslandelles, par son serment, se voit menacé dans sa sécurité par ses paroissiens, mais il ne quitte pas pour autant la cure. Violoniste émérite, celui-ci consacre des heures à faire chanter son instrument. Aussi habile à manier le pinceau que l'archet, il se plaît à dessiner et à peindre des scènes allégoriques.

Parallèlement, les prêtres qui ont refusé le serment sont persécutés. Ils quittent leur paroisse et se réfugient souvent au sein de leur famille. C'est le cas de l'abbé Jean Allaire, vicaire à Monnières, qui vient se réfugier à la Vieille-Cour à Drain, son village natal. Aussi les paroissiens de Drain qui, depuis quelques mois, n'assistent plus à la messe de leur curé jureur, se joignent dans la clandestinité à l'abbé Allaire... Alors commencent les processions nocturnes dans la campagne...



*L'ancienne église de Drain
(dessin de Francis Simon)*

DRAIN, UNE PAROISSE SUPPRIMÉE EN 1792

L'Assemblée décide la suppression de certaines paroisses... Inquiet, le curé Guihéry-Deslandelles rédige aussitôt un document accompagné d'un plan de sa paroisse pour demander la conservation de celle-ci...

Malgré l'insistance de Deslandelles, Drain est supprimé les 14 et 15 mars 1792. La partie du territoire comportant le bourg est rattachée à Liré, l'autre partie à Champtoceaux. Les villages de la Priauté et de la Pironnière dépendent désormais de Saint-Laurent-des-Autels.

Municipalité De Drain

Le dimanche treizième jour de mars l'an mil sept cent quatre vingt onze

104

prestation De Serment

l'functionnaire public

Curé De Drain



En l'église de Drain, à l'issue de la grande messe, en présence du conseil général de la commune et des fidèles messieurs Joseph Marie Guihéry, curé de la dite paroisse de Drain à titre, en vertu des décrets de l'Assemblée Nationale, de veilles avec soin aux fidèles de la dite paroisse qui lui est confiée; D'être fidèle à la nation à la loi au Roi de maintenant de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi; Dont a été rapporté le présent procès verbal sous son sceau et de ce par le dit conseil général qui a eut signé les dits jour et au soussigné
Jh. Guihéry Deslandelles curé de Drain au desquels
Jean Bourdault Jean Pineau Baudin procureur de la commune Julien Dupont Julien Robineau Mathurin Bregon Mathurin Peigné
L. metivier secrétaire greffier

Copie conforme à l'original

Deputé au Secretariat Du District De
Florent

[Signature]
Sec. Greff.



Ancienne cure de Drain (dessin de Francis Simon).

Le 25 octobre 1792, Godefroy, secrétaire de la municipalité de Liré, clôt et arrête les registres paroissiaux... Drain n'existe plus !

Les troubles sont imminents. Ceux qui craignent pour leur vie se décident à fuir. Le curé Guihéry-Deslandelles se réfugie dans sa famille à Nantes où, plus tard, il deviendra professeur. On ne le reverra jamais dans la commune.

Si la cure est désertée, la ferveur religieuse des paroissiens de Drain et des environs s'accroît sous l'influence de l'abbé Allaire, (...) "L'abbé P'tit Jean" comme on l'appelle. Les processions et les offices nocturnes se multiplient à la barbe des gardes nationaux qui font des incursions à la Vieille-Cour pour rechercher le prêtre proscrit. Mais jamais ils ne mettront la main dessus !

L'hiver 1792 - 1793, traqué tel les premiers chrétiens des catacombes, caché, blotti au fond de son chêne creux, l'abbé P'tit Jean veille en attendant le signal d'alarme... le tocsin ! ■

SOURCES

- Etat civil de Drain.
- Archives Départementales du Maine-et-Loire.
- Archives Départementales de Loire-Atlantique.
- Archives Nationales.
- Manuscrit de Francis Simon.
- Manuscrit de la Haye de Berge.
- Manuscrit de l'abbé Bertaud.
- JARNOUX (chanoine) "La Loire leur servit de linceul".
- De la Brosse (Alain) "Généalogie de la maison Guillet de la Brosse".
- SECHER (Raynald), "Le génocide Franco-Français", 1986.